**MAIRIE DE L’EPINE**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 30 avril 2020.**

**PRESENTS : Mme VIAL V.**

 **MM. ALLIER J-F., AUBÉRIC A., BONFILS L., DELAUP L., LOUIS-PALLUEL A., MEYNAUD D., REYNAUD J-M,**

 **Absents, excusés : Mmes ARNOUX S., BOUZIN Lydie, M. COLLOMB K., Mme Arnoux ayant**

 **donné pouvoir à Mme Vial**

**I VERSEMENT D’UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BUDGET ANNEXE DE L’AUBERGE**

Les loyers de L’Auberge d’avril et mai ont été suspendus. Le budget Auberge, dont la charge du prêt de la caisse d’épargne est prélevée, se trouve donc en déficit car ce budget n’a pour seule recette que les loyers. Une demande de report d’échéance à la CE pour anticiper la difficulté de paiement n’a pas obtenu de réponse à l’heure actuelle. La trésorerie a pris en charge le mandat de l’échéance et a sollicité un certificat administratif du maire avant le conseil municipal. Le CM donne son accord pour ce virement équivalent à l’échéance de l’emprunt.

 **II GESTION DE LA CRISE SANITAIRE**

**Ecole**

Le maire donne lecture d’un courrier de la Directrice de l’école concernant une éventuelle réouverture le 11mai.

Elle n’a pas reçu à l’heure actuelle de directives administratives.

Un protocole de 59 pages a été publié par le gouvernement pour donner les consignes de réouverture.

Il est décidé d’adresser un courrier aux parents pour connaître leur intention de scolarisation de leurs enfants, le retour en classe n’étant pas obligatoire.

**Distribution de masques :**

Des masques lavables ont été commandés, mais ne pourront être livrés au plus tôt qu’à la fin du mois de mai. Ils seront distribués aux habitants dès réception.

Des masques jetables seront distribués dans les boîtes aux lettres, par les conseillers municipaux pour chaque habitant avant le 11 mai.

**III ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE**

Ce service permettrait de percevoir en ligne les recettes publiques de la commune (Factures d’eau …).

Le CM décide d’attendre que cette adhésion soit obligatoire et ajourne sa décision à une prochaine réunion du conseil.

**IV AQUISITION D’UNE NOUVELLE DEBROUSSAILLEUSE**

Unanimement, le CM décide l’achat d’une nouvelle débroussailleuse

Le Maire

Luc DELAUP